

Honoraires de Transaction Immobilière maximum

Au 1^{er} janvier 2023

Nos honoraires sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon le mandat.

	<u>Mandat sans exclusivité</u>	<u>Mandat semi exclusif / exclusif / Expert équitable **</u>	<u>Terrain à bâtir</u>
* Tranche De 0 € à 30 000€	3000 € TTC	3000 € TTC	6 % TTC Avec un minimum de 7000€
* Tranche De 30 001 € à 70 000 €	5000 € TTC	5000 € TTC	
* Tranche De 70 001 € à 150 000 €	7500 € TTC	7500 € TTC	
* Tranche De 150 001 € à 250 000 €	5.5 % TTC	5 % TTC	
* Au-dessus de 250 001 €	5 % TTC	4.5 % TTC	

* Les honoraires par tranche ne sont pas cumulatives.

** La rémunération du mandataire est partagée de moitié entre le vendeur et l'acquéreur (50% TTC charge acquéreur/ 50% TTC charge vendeur)

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial

Les honoraires s'entendent TVA de 20% incluse

Estimation

Au 1^{er} janvier 2023

- Avis de valeur : **offert**
- Estimation avec rapport : **160€**

Tarif Expertise immobilière

Au 1^{er} janvier 2023

Studio	Maison / appartement T2	Maison / appartement T3	Maison / appartement T4	Maison / appartement T5	Autre
400 € HT	500 € HT	600 € HT	700 € HT	800 € HT	Sur devis

Location

Au 1^{er} janvier 2023

HONORAIRES TTC A LA CHARGE DU LOCATAIRE **	HONORAIRES TTC A LA CHARGE DU BAILLEUR **
<ul style="list-style-type: none">• Honoraires de visites, Constitution de dossier du locataire et rédaction du bail : 7 € du m² *• Etat des lieux d'entrée et de sortie : 3 € du m²	<ul style="list-style-type: none">• Honoraires d'entremise, de négociation, de visites, de Constitution de dossier du locataire et rédaction du bail : 7 € du m² *• Etat des lieux d'entrée et de sortie : 3 € du m²
* Trois zones : Zone très tendue : 12€/m ² / Zone tendue : 10€/m ² / Zone non tendue : 8€/m ² ** Le montant des honoraires s'entend TVA incluse au taux en vigueur	

GESTION LOCATIVE

Au 1^{er} janvier 2023

Gestion complète	Gestion complète + Garantie des Loyers impayés
HONORAIRES - 7,2 % TTC du loyer mensuel avec charges - 6,2 % TTC du loyer(s) mensuel avec charges par bailleur > 1 500€ hors charges.	HONORAIRES Nos honoraires de gestion locative + 2,5 % TTC du loyer mensuel avec charges

Mandat sans engagement de durée, résiliation par envoi de lettre recommandée RAR et avec un préavis de 3 mois